

a) par rapport aux élèves qui les fréquentaient :

Arrondissement.	Écoles de garçons.	Écoles de filles.	Écoles mixtes pour les commençants.	Écoles mixtes ordinaires.	Totaux.
1 ^{er}	51	52	17	41	131
2 ^e	34	34	5	41	114
3 ^e	51	49	7	29	136
4 ^e	28	28	8	48	112
5 ^e	21	21	5	74	121
6 ^e	40	40	10	40	130
	225	224	52	243	744

b) par rapport au nombre d'années d'études qu'elles comprenaient :

Arrondissement.	Écoles à						Totaux.
	1 année d'études.	2 années d'études	3 années d'études.	4 années d'études.	5 années d'études.	6 années d'études	
1 ^{er}	14	60	16	18	»	23	131
2 ^e	8	13	8	10	»	75	114
3 ^e	5	51	15	8	»	57	136
4 ^e	3	23	2	8	»	76	112
5 ^e	»	18	6	5	»	92	121
6 ^e	1	11	18	18	»	82	130
	31 ¹	176	65	67	»	405	744

1) Des écoles de commençants ou — à Echternach, Luxembourg (ville-haute), Esch-s-l'Alz., Rumelange — d'autres écoles dont les instituteurs alternent deux à deux.